

# Compte rendu de la réunion du 11 avril 2011

Présents : 13 conseillers

Absents excusés : Sylvia Tallet – Léon Goudal

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2011.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

## **Vote des taux d'imposition :**

Le conseil, à l'unanimité, décide une augmentation de 1,5% des taux de taxe d'habitation et de Foncier non bâti. Pas de changement de taux pour le foncier bâti.

Les nouveaux taux seront donc de : TH : 9.78% - F.B. : 23.25% - FNB : 104.82%

## **Vote des budgets primitifs 2011**

\*Budget principal :

Fonctionnement : 555 498 € - investissement : 325 590 €

Travaux d'investissement : programme de voirie, installation d'une alarme à la mairie, Etude PAB et rénovation de l'église, Mur du cimetière, extension du réseau éclairage public, réfection du local atelier, changement d'une chaudière (logement école), rénovation de la Bibliothèque municipale...

\*Budget assainissement :

Fonctionnement : 49 426 € - investissement : 82 030€

\*Budget lotissement :

Fonctionnement : 11 474,36 € - investissement : 11 474,36 €

\*Budget lotissement écoles

Fonctionnement : 182 406 € - investissement : 246 266 €

\*Budget boulangerie :

Fonctionnement : 37 344 € - investissement : 19 160 €

Ces budgets sont adoptés à l'unanimité.

## **Budget assainissement : durée d'amortissement des subventions**

Dans le budget assainissement, les travaux, tout comme les subventions, doivent être amortis.

Les travaux sont amortis sur 60 ans.

Le conseil décide, à l'unanimité, d'amortir les subventions sur une durée de 20 ans (cela nous permettra, dans les années à venir, de minimiser le coût des amortissements).

## **Travaux d'extension du réseau assainissement :**

L'extension doit être réalisée pour 2 maisons après l'usine Parveau. Ces travaux ne peuvent pas être subventionnés par l'agence Adour-Garonne. Le conseil général peut subventionner à hauteur de 40% car la lagune répond aux normes européennes.

Accord du conseil pour la demande de subvention

### **Demande de subvention pour l'aménagement de deux plans d'eau défense incendie :**

Montant des travaux à la Sagne et à Sarget : 5 784 € HT – subventionnable par le CG.  
Accord du conseil.

### **Fonctionnement de la bibliothèque municipale :**

Une convention doit être passée avec la Bibliothèque départementale de prêt et le Département : notre bibliothèque deviendra « bibliothèque relais de niveau 3 » (nombre de livres disponibles plus important, prêts de DVD et CD...). Unanimité du Conseil Municipal.

Ce nouveau fonctionnement nécessite :

- l'achat de mobilier : rayonnages, banque de prêt : le devis s'élève à 5253 € HT, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 50%.
- l'achat de matériel informatique : le devis s'élève à 624,58€ HT, subventionné à 70%,
- des travaux de rénovation (peintures) du local : le devis s'élève à 2 205 € HT, subventionné à 20%.

Le Conseil, à l'unanimité, vote ces demandes de subventions.

### **Questions diverses**

Délégués Sirtom : Lydie Carré demande à être remplacée car les réunions étant en fin d'après-midi, elle ne peut plus y assister. Le conseil désigne Alain Dargery pour la remplacer.

Corrèze Habitat : Martine Souzy représentera la municipalité.

Réforme des communautés de communes : le maire fait un compte rendu des nouvelles règles applicables aux communautés de communes (populations supérieures à 5000 h ; etc...) La Communauté de Communes Juillac Loyre Auvézère compte 4814 habitants. Les communes devront donner leur avis sur l'avenir de la Communauté de Communes, sachant que les services de l'Etat feront une proposition dans le mois de mai.

Maquette dépliant Vignols : D.Meyer présente la nouvelle version.